

Procès-Verbal – Séance du conseil d'établissement

Le lundi 26 février 2018

Présences :

François Millette, directeur
Chantal Mercier, responsable du Service de garde
Josée Laplante, représentante des P.N.E.
Isabelle Jacques, représentante des enseignants
Manon Lapierre, représentante des enseignants
Hala Jawlakh, représentante des parents et présidente du CÉ
Hélène Leung, représentante des parents
Jonathan Ruel, représentant des parents.

Absence :

Marie-Hélène Bernard, représentante des parents.

Autres personnes présentes :

Pascale Lidji, représentante de l'OPP

1. Ouverture de la séance :

La séance s'ouvre à 18h33.

2. Constat du Quorum

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par M. Ruel et adopté à l'unanimité avec les modifications suivantes :

Point 4 : OPP États financiers + Projets enseignants + Soirée cinéma.

Point 5 : Parole au public.

4. OPP : États financiers; Projets enseignants; soirée cinéma

États financiers présentés pour les années scolaires 2016-2017 et 2017-2018 (*documents joints*)

Proposés par Mme Jacques. Acceptés à l'unanimité.

Projets enseignants : 4 projets ont été soumis par des enseignantes et acceptés :

- Sortie pour voir un film en anglais (enseignante d'anglais).
- Achat de livres pour la lecture partagée enrichie (enseignante de maternelle).
- Achat de livres pour que des élèves de 1^{re} année puissent faire la lecture à des élèves de maternelle (enseignante 1^{re} année).
- Projet de la Brigade verte : plantations (enseignante-ressource responsable de la brigade)

Proposé par Mme Laplante. Accepté à l'unanimité.

Par ailleurs, M. Millette propose de relancer les intervenants scolaires afin qu'ils soumettent d'autres projets étant donné le budget encore disponible.

Soirée cinéma : La prochaine soirée cinéma aura lieu le 5 mai 2018.

Proposée par Mme Leung. Acceptée à l'unanimité.

Soirée jeux de société : Soirée de jeux de société en mars 2018, avec cantine.

Proposée par Mme Jawlakh. Acceptée à l'unanimité.

5. Parole au public :

Mme Lidji est présente à la fois comme représentante de l'OPP et comme membre du public.

Elle pose une question en lien avec les activités parascolaires (voir point 10.)

6. Correspondance ; Heure de début des classes ; application SDG :

Correspondance : Semaine Québécoise des Services de Garde.

Heure début des classes :

Le 7 janvier 2018, le C.É. a reçu un courriel de Mme Lessard et M. Burrows, les 2 parents d'élèves à notre établissement. Ils ne sont pas d'accord avec le début des classes à 7h50 car ils trouvent que c'est trop tôt. Ils demandent une façon de commencer un peu plus tard pour le bien-être des enfants. Une discussion est alors amorcée à ce sujet. Il s'avère que l'horaire du début des classes est influencé par l'horaire des berlines qui doivent aller chercher les enfants des classes adaptées de certaines écoles de Verdun (ex : classes langage à Chanoine-Joseph-Théorêt, classes TSA à Notre-Dame de Lourdes et Lévis-Sauvé.). Ces élèves proviennent de l'Île-des-Sœurs, Verdun, Lasalle et Lachine. Les écoles concernées sont donc liées entre elles et dépendantes du transport scolaire qui dessert plus d'une école dans le même parcours.

À noter également qu'une seule famille a signalé officiellement son insatisfaction à notre établissement alors qu'une autre famille a envoyé un courriel pour la raison inverse.

Une réponse sera envoyée par la présidente du C.É. à Mme Lessard et M. Burrows.

Par ailleurs, l'horaire de l'année scolaire 2018-2019 sera présenté lors du prochain C.É.

Application Service de Garde : Voir point 10 : Mot du service de garde.

7. Adoption du procès-verbal du dernier C.É.

Le procès-verbal est proposé et accepté unanimement suite aux corrections suivantes :

- Point 5 : Le nom de famille de Mme Marie-Andrée est Bénard (et non pas Bernard).
- Points 10 et 11 : Le nom de famille de Mme Hala est Jawlakh (et non pas Jawkakh).

8. Mot des enseignants

Activité # J'aime Lévis-Sauvé : Il y a eu un spectacle de magie qui a été très apprécié par les élèves.

Brigade Verte : Nous soulignons le beau travail de cette équipe chapeauté par Véronique Vallée, enseignante-ressource.

Mme Jawlakh parle d'un organisme « Un plant de tomate à la fois ». Les animateurs seraient très appréciés. L'information sera transmise à Mme Vallée.

Force 4 : Projet pour faire bouger les élèves 1h/jour. Notre école y participe et a reçu environ 19 000\$. Ce montant est principalement dépensé en ressources humaines pour préparer et faire des activités et pour une sortie de fin d'année à une base de plein air. De plus, l'école a reçu un cube de matériel pour activités physiques. Le premier volet est 15 minutes de pause active. D'autres volets suivront de même qu'une possibilité de triathlon.

Plans d'intervention : période de révision des plans d'intervention pour les élèves concernés.

Semaine de la persévérance scolaire du 12 au 16 février 2018 : Les parents ont été invités écrire des mots d'encouragement sur un cœur qui a ensuite été collé sur le casier de leur enfant. Les élèves ont été très touchés par ces messages.

Carnaval : Le carnaval a lieu pendant la semaine du 26 février. Selon la température, il y avait la possibilité de glissade, patinage, démonstration de sculptures sur glace, chocolat chaud, course de traîneaux, souque à la corde.

Sortie au Centre Bell : Les élèves des groupes 201 et 203 sont allés patiner au Centre Bell le jeudi 1^{er} mars.

Conseillers pédagogiques : Plusieurs conseillers pédagogiques viennent travailler à l'école avec les enseignants qui sont alors libérés. Cela est très apprécié.

Semaine de TOUS : Le beau travail de tout le personnel de l'école a été souligné du 5 au 9 février 2018 de différentes façons (jeux, cartes cadeaux, tisanes et thés, chocolat chaud, buffet le vendredi). Ce fut très apprécié.

9. Mot du P.N.E.

Poursuite des évaluations, suivis, activités et période de révision des plans d'intervention.

Départ de Céline Rassat, agente de langage, qui a quitté le 14 février 2018 pour un congé. Elle est remplacée par Lucille Blondet, également agente de langage, arrivée le 19 février.

10. Mot du service de garde

Plusieurs activités « on s'éclate » sont offertes en après-midi dont le patinage à la patinoire Bleu Blanc Bouge. Elles sont particulièrement appréciées des élèves et des parents.

Nous offrons aussi : maquillage technique, badminton, cirque, cuisine, soccer. La présente session se terminera le jeudi 1^{er} mars. La nouvelle sélection d'activités sera offerte dès le retour de la relâche.

Pendant la période du dîner, nous offrons « on s'active », soccer, chorale, structures de légos, hockey d'intérieur.

Dans ce contexte, étant donné qu'il y a moins d'activités parascolaires ouvertes à tous et plus d'activités gratuites offertes au service de garde, Mme Lidji demande ce qui est offert aux enfants ne fréquentant pas le service de garde. Mme Mercier explique que certains parents inscrivent leurs enfants pour la période du dîner pour une journée par semaine correspondant à une activité souhaitée par l'enfant.

Deux fois semaine (mercredi et jeudi) les jeunes de « sac à dos » font la lecture aux élèves de la maternelle et 1^{re} année de 16h à 16h30.

Le vendredi, Mme Solène du « Livre dans la rue » vient faire la lecture et partager ses coups de cœur avec les groupes de 4^e+5^e+6^e années.

La bibliothèque de Verdun offre le prêt de livres à 13 groupes du service de garde. Chaque groupe reçoit une nouvelle sélection aux 3 semaines.

Discussion concernant l'Application *hophop.ca* qui est une application qui permet au service de garde de synchroniser la préparation des enfants avec l'heure d'arrivée des parents. La direction et madame Mercier vont rencontrer le responsable de l'application afin « d'expérimenter » le produit avec un groupe cible de parents.

10. Mot de la direction

Aide exceptionnelle de la CSMB : La CSMB a épongé le déficit de 12 785\$ de notre établissement par une mesure dite exceptionnelle.

Résolution pour les mesures dédiées : M. Millette nous présente différentes mesures du ministère et les montants versés pour notre établissement. En résumé :

Mesure 15011 : Réussite des élèves en milieu défavorisé - Agir autrement.

Mesure 15013 : Programme une école montréalaise pour tous.

Mesure 15014 : Programme de soutien à l'apprentissage.

Mesure 15015 : Réussite en lecture et écriture pour les élèves des milieux les plus défavorisés (ex : achats de jours PNE, enseignants ressources, libérations).

Mesure 15016 : Coup de pouce de la 2^e à la 6^e année du primaire.

Mesure 15021 : Aide individualisée

Mesure 15022 : Saines habitudes de vie.

Mesure 15023 : À l'école, on bouge au cube.

Mesure 15024 : Aide aux parents.

Mesure 15031 : Soutien à la lutte contre l'intimidation

Mesure 15103 : Acquisition de livres et de documentaires.

Mesure 15170 : Initiative des établissements d'éducation préscolaire/ primaire/ sec.

Mesure 15312 : Soutien à l'intégration en classes ordinaires des élèves HDAA.

Montant total des différentes mesures : 368 574\$

(Référence : Règles budgétaires des commissions scolaires pour l'année 2017-2018).

Le document « Transfert aux établissements des mesures dédiées et protégées pour l'année 2017-2018 » est présenté. Cette résolution est proposée par M. Ruel et secondée par Mme Lapierre.

Période d'inscriptions (année 2018-2019) : La période d'inscriptions pour les groupes préscolaires 2018-2019 est terminée. Il y aura comme cette année 3 groupes de maternelle et 2 groupes de prématernelle (4 ans).

Le Réseau Réussite est un organisme qui animera 6 ateliers pour les parents. Le thème est la préparation des enfants pour la maternelle. Ces ateliers sont offerts aux parents de certaines écoles de Verdun et se dérouleront pendant l'été.

Parascolaire hiver 2018 : Les activités parascolaires ont débuté.

Camp de jour des Dragons « Semaine de relâche» : Il y aura 4 groupes d'élèves dont les âges vont du niveau préscolaire à la 2^e année.

Fondation des Canadiens de Montréal : Cette fondation offre des cours de patinage au Centre Bell. Il offre aussi une semaine au camp d'été *Le Petit Bonheur* pour quelques élèves de l'école.

Culture à l'école : ouvert à tous les groupes. Capsules audio.

Semaine de TOUS : (Sujet abordé au point 8).

#JesuisLévisSauvé : Spectacle de magie (abordé au point 8).

Fondation : Depuis quelques années, l'école fait des démarches pour créer une fondation. Le but étant de ramasser des fonds pour améliorer la cour d'école et

éventuellement pour d'autres projets. M. Millette nous informe que la CSMB a maintenant une fondation et qu'elle peut donner des reçus suite aux dons de 50\$ et plus. Une discussion s'en suit. Puisque la CSMB est autorisée à remettre des reçus et que l'argent est ensuite versé intégralement à l'école concernée, devons-nous poursuivre les démarches pour créer notre propre fondation? Échanges de points de vue. M. Millette en reparlera au prochain C.É.

11. Mot du membre du CRPRS

Informations transmises par Mme Jawlakh :

13 décembre 2017 :

Présence de M. St-Onge, et M. Guillemette (les Directeurs Généraux Adjoints)

Les DGAs ont parlé des bassins, des agrandissements à Cavalier de LaSalle, de la camionnette, de la programmation informatique dans les écoles, et quelques autres sujets.

17 janvier 2018 :

Présence de M. St-Onge, et M. Guillemette (les DGAs) et Mme Lamasanu, Commissaire, LaSalle-Est et Verdun-Sud)

M. Guillemette a expliqué la nécessité des agrandissements : le secteur est en croissance continue et il y a 2500 inscriptions depuis l'été à la commission scolaire. Il y aura plusieurs agrandissements et constructions à Lachine et LaSalle. Il a annoncé des changements dans les directions à Notre-Dame-de-la-Garde et Notre-Dame-de-Lourdes.

M. St-Onge a parlé du projet de modification des bassins d'alimentation des écoles primaires Notre-Dame-de-la-Garde, Sainte-Geneviève-Sud, Notre-Dame-de-Lourdes et Chanoine-Joseph-Théorêt et l'annexe Crawford. Il a annoncé un agrandissement à l'école Alternative de Verdun-Lasalle.

7 Février 2018 :

Présence de 3DGAs et M. Dominic Bertrand , Directeur Général.

(CRPRS du 7 février annulé : pas de quorum dû à la tempête)

Consultations :

Changement de nom École Alternative de Verdun-LaSalle (École des Saules-Rieurs).

Consultation sur les Bassins de Sainte-Geneviève (Sud), Notre-Dame-de-la-Garde, Notre-Dame-de-Lourdes, Chanoine-Joseph-Théorêt, et Annexe-Crawford. Modifications à l'acte d'établissement de deux écoles.

Informations :

CCSEHDDA : la semaine de l'intégration des personnes handicapées. La protectrice de l'élève fera sa présentation le 18 avril.

Nouvelles mesures budgétaires : nouvelle reddition de comptes (31 janvier).

Congrès annuel de la FCPO 1 et 2 juin (Rivière-de-Loup).

Conférence « Être parent, mode d'emploi » à Levis-Sauvé 15 février 2018.

Discussion avec DG pour une formation sur le calcul du budget des établissements.

Planification stratégique 2017-2018 de la FCPO.

F AE – Collecte de renseignements personnels.
 Frais chargés aux parents – coûts d'activités.
 Le CCP organise un colloque pour les parents pour l'hiver de 2019.
 Recréations à l'extérieur.

Résumé de la rencontre du 2 février avec M. Bertrand, Directeur Général

Frais chargés aux parents

Le Procédurier (La Politique relative à contributions financières demandées aux parents ou aux usagers) encadre les frais chargés aux parents pour le matériel didactique, fournitures scolaires (incluant les photocopies), les activités, et la surveillance. Ce document est disponible sur le site internet. Il est bonifié chaque année.

Plan d'engagement vers la réussite (2018-2023)

Avec la nouvelle loi, le Plan stratégique 2014-18 (une maison d'éducation du XXI siècle) devient le Plan d'engagement vers la réussite. Les cibles de notre CS sont : réduire l'écart de réussite entre un jeune avec plan d'intervention et un sans un plan ; l'écart entre gars et filles ; l'écart entre élèves favorisés et non favorisés ; communautés culturelles et de souche ; réduire le nombre d'élèves qui commencent le secondaire un an en retard ; augmenter le taux de réussite des élèves en écriture en quatrième année.

Canaux de communication entre les comités de parents et les parents :

Il y aura une place dans le formulaire d'inscription pour cocher et donner la permission aux comités des parents de communiquer avec les parents.

12. Mot du membre au CCSEHDAA

Concours dans le cadre de la Semaine des personnes handicapées.

C'est la 4e édition du concours sur les projets d'intégration pour les élèves HDAA. Tout le monde peut participer. On demande une vidéo ou (et) photos et une description du projet. La date limite est le 23 mars 2018. (*document joint*)

La mesure 30810

Il y a eu beaucoup de demandes l'an passé (2016-2017). Le Service des Ressources Éducatives (SRÉ) a dû revoir les critères.

Voici donc l'ordre d'attribution (en une seule vague) pour la mesure 30810:

1. Un entraînement doit être réalisé sur une période significative afin de permettre une utilisation autonome de l'outil par l'élève et la valeur ajoutée dans ses apprentissages doit être démontrée.
2. Élèves codés du primaire et du secondaire.
3. Élèves dyslexie-dysorthographe* intégrés au secondaire.
4. Élèves dyslexie-dysorthographe* intégrés en 6e année au primaire.
5. Élèves à risque au secondaire.
6. Élèves dyslexie-dysorthographe* intégrés en 5e année au primaire.

*Note: * Élèves avec une dyslexie-dysorthographe ou qui ont une hypothèse étouffée de dyslexie-dysorthographe.*

Refus de la mesure 30810 pour les demandes de secondaire 4-5 et des dossiers incomplets.

Cette année (2017-2018), il y a eu 300 demandes pour 250 outils disponibles. Le Volet 1 (aménagement physique) est particulièrement sollicité cette année. Les formulaires de demande ont été simplifiés. La date limite pour les directions qui souhaitent soumettre des demandes était le 27 novembre 2017.

La répartition des outils:

70% des outils sont prévus pour les élèves handicapés, soit environ 150 outils. 30% à des élèves non codés (environ 65 outils). S'il y a moins de demandes pour les élèves handicapés, les outils restants pourront être alloués aux autres élèves HDAA.

Nouvelles règles de financement des élèves HDAA (validation)

Voici un petit résumé des points: Pour la validation, le Ministère procédera maintenant par échantillonnage des demandes reçues, mais les C. Scolaires doivent continuer d'envoyer tous les dossiers complets. Les dossiers peuvent être acheminés en avril et non en décembre. La CSMB a un taux de rejet de 2% et elle est donc financée à 98% pour ses demandes. Mais cette façon de procéder accélère l'arrivée du budget dans les CS.

Guide à l'intention des professionnels du Service des ressources éducatives de la CSMB

Visite de deux psychologues (dont Mme Isabelle Vaillant, de l'école Lévis-Sauvé et Mme Maria Fernanda Seri, de l'École secondaire Mgr Richard) et de la directrice des services éducatifs, Mme Josée Duquette. Présentation d'un guide qui aide les professionnels de la CSMB, à remplir les formulaires gouvernementaux (Retraite Canada et Agence de Revenu Canada) pour une subvention pour les parents. Le guide sert à uniformiser les pratiques dans les diverses écoles de la CSMB et à réduire la charge de travail des professionnels lorsqu'ils doivent compléter ces documents.

12. Documents (*jointes au procès-verbal*)

- État financier OPP 2016-2017.
- État financier OPP 2017-2018.
- Concours Projets d'intégration pour les élèves HDAA, 4^e édition 2018.

13. Varia

Aucun point.

14. Levée de la séance

La séance est levée à 21h35.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 26 mars à 18h30.

Josée Laplante, secrétaire de la réunion.